Rapport d'activité 2017

Communauté de Communes

Centre Tarn
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Sommaire

Gouvernance & Organisation 04

- Le territoire 04
- L'exécutif et organisation des services 05
- Les délégués communautaires 05
- Les délégués et représentants communautaires 06

Moyens Généraux 07

- Ressources Humaines 07
- Finances 07

Développement territorial 11

- Politique locale de commerce 11
- Accompagnement des entrepreneurs 11
- Hôtel d'entreprises 11
- Accompagnement de porteurs de projets collectifs 12
- Aménagement de l'espace 12
- Urbanisme 13
- Aménagement numérique 13
- SIADS (Service d'Instruction des Autorisations des Droits des Sols) 14
- Dojo départemental 14
- Développement touristique 15

Services à la population 16

- RIME (Réseau Intercommunale des MEdiathèques) 16
- Espace multimédia 18
- Matériel mutualisé 18
- Accueil général à la Communauté de Communes 19
- Petite enfance, jeunesse et éducation 20
- Animations environnementales 21

Services techniques 22

- Collecte déchets ménagers 22
- Voirie 23
- SPANC 23
- Les autres missions du pôle technique 23

Centre Tarn
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Papier recyclé

Rapport d'activité 2017
Responsable éditorial : Jean-Luc CANTALOUBE
Crédit photos : Communauté de Communes Centre Tarn - Trifyl
Conception graphique : CREAJ Graphique - Montredon-Labessonnié - www.creajgraphique.com
Impression : Print O'Clock - Toulouse
Dépôt légal : Octobre 2018

2016 a vu la Communauté de Communes accroître son champ de compétences. De manière volontaire dans un premier temps avec le transfert de la compétence « contribution au service départemental d'incendie et de secours (SDIS) » à compter du 1er juillet. Dans un deuxième temps, et afin de se conformer aux dispositions de la loi portant Nouvelle Organisation du Territoire de la République du 9 août 2015, dite loi NOTRe, le Conseil Communautaire a décidé, dans sa séance du 13 octobre, de mettre en conformité ses statuts, à savoir :

• Supprimer les références à l'intérêt communautaire dans le groupe des compétences « développement économique », sauf pour le soutien aux activités commerciales, qui reste d'intérêt communautaire.

• Ajouter les compétences obligatoires suivantes :

« promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » dans le groupe de compétence « développement économique »

« collecte et traitement des déchets ménagers »

« aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ».

• Ajouter à la liste des compétences optionnelles :

« assainissement collectif et non collectif »

« eau »

« création et gestion de maisons de services au public ».

L'exercice de ces diverses compétences devenant effectif au 1er janvier 2017 (Hors eau et assainissement collectif, effectifs au 01/01/2020).

En matière d'aménagement du territoire et afin de participer pleinement à la réduction de la fracture numérique, a été prise la décision de passer avec le Département du Tarn une convention cadre relative à la construction du Réseau d'Initiative Publique du Tarn sur le territoire communautaire (période 2016-2021). Des conventions opérationnelles viendront préciser les modalités de couverture des zones inéligibles à l'ADSL ou présentant un débit inférieur à 3 Mbit/s au moyen de différentes technologies : FttH (fibre jusqu'à l'usager), montée en débit sur le réseau cuivre d'Orange ou technologies alternatives (radio, satellite).

Toujours sur le volet aménagement, mais cette fois sur le tourisme, il a été décidé de créer à l'échelle du territoire un « Espace VTT » labellisé par la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Cette offre de randonnée VTT structurée et de qualité sera indéniablement un atout supplémentaire venant renforcer l'attractivité de Centre Tarn tant en matière de loisirs que de tourisme. Nous serons donc, en 2017, l'un des 186 sites VTT-FFC de France et promu comme tel.

Autant de décisions significatives prises durant l'année 2016 pour renforcer l'action de la Communauté de Communes et satisfaire le plus grand nombre. Mon propos ne serait toutefois pas complet si je passais sous silence les réflexions menées sur le devenir du territoire dans le contexte actuel. Ainsi, les orientations prises visent à poursuivre ces réflexions dans deux directions : l'approfondissement de l'exercice des compétences «Enfance Jeunesse» et «Voirie» et la détermination de la meilleure échelle d'exercice des compétences.

S'il est une responsabilité qui revient aux élus que nous sommes, c'est bien de préparer l'avenir.

Jean-Luc CANTALOUBE
Le Président

Le présent rapport retraçant l'activité de la Communauté de Communes est établi en application de l'article L15211-39 du Code général des collectivités territoriales.

Gouvernance & Organisation

Le territoire

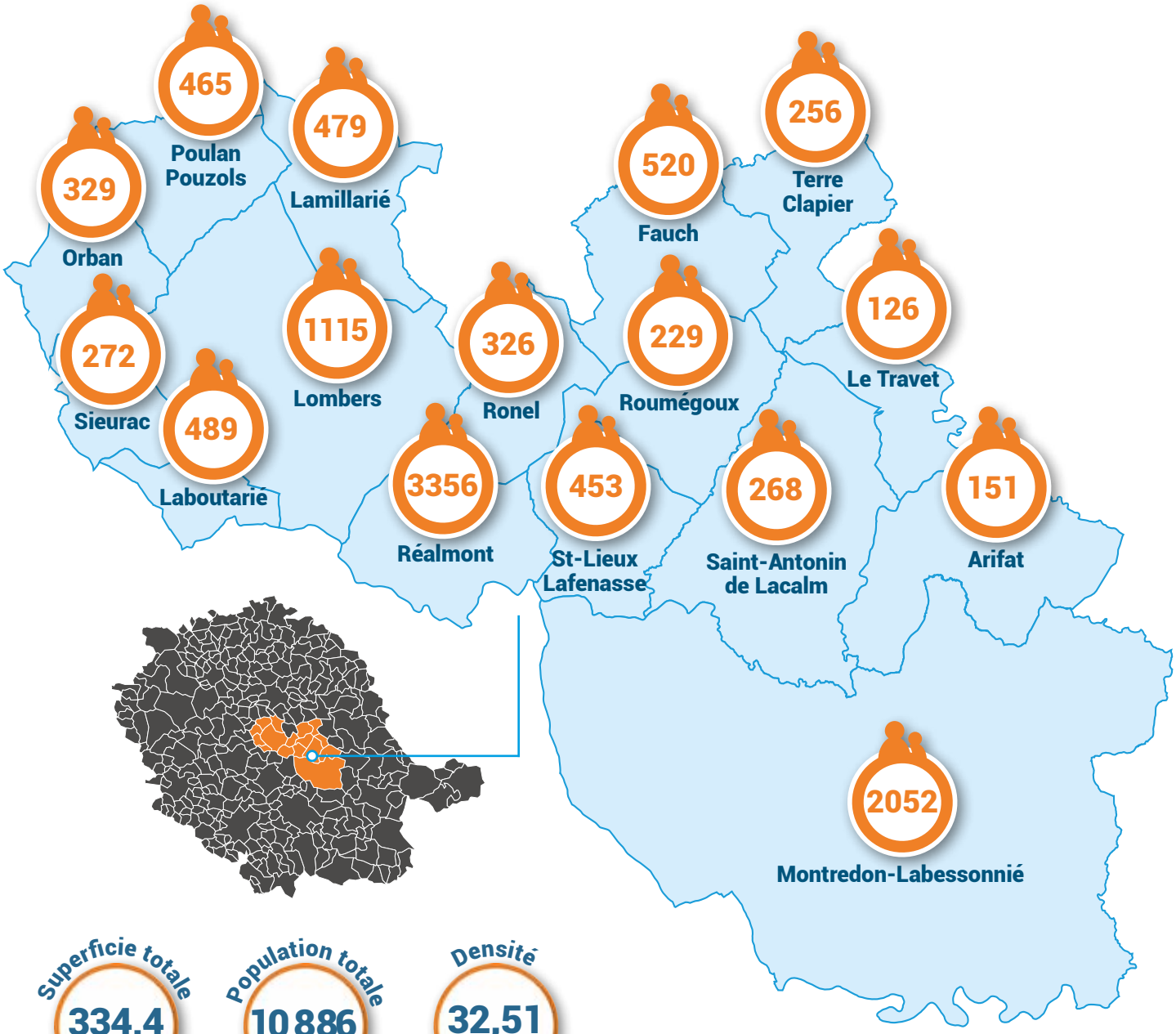

Superficie totale
334,4 km²

Population totale
10 886 hab.

Densité
32,51 hab/km²

Nombre d'habitants par commune au 1er janvier 2017

L'exécutif et organisation des services

M. Jean-Luc CANTALOUBE
Président
Maire de St-Antonin-de-Lacalm

Mission prospective territoriale

Direction Générale des services

M. Henri VIAULES
3e Vice-Président
Maire de Réalmont

M. Jean-Paul CHAMAYOU
2e Vice-Président
Maire de Montredon-Labessonnié

M. Jérôme FABRIES
4e Vice-Président
Adjoint au Maire de Lombers

M. Pierre CALVIGNAC
1er Vice-Président
Maire de Roumégoux

- Service Tourisme

Pôle Support Administration
- Ressources Humaines
- Finances / Achats
- Secrétariat Général

Pôle Services à la population
- Animations et Actions environnementales
- Petite Enfance Enfance / Jeunesse
- Personnes âgées Structures Associatives
- Maison des Services Au Public
- Communication
- Réseau Intercommunal des MEdiathèques

Pôle Développement Territorial
- Aménagement du territoire
- Développement Economique
- Urbanisme

Pôle Technique
- Assainissement
- Voirie
- Déchets Ménagers
- Mutualisation Aide aux communes
- SIG
- Marchés Publics
- Bâtiments / Accessibilité
- Informatique / Téléphonie

Les délégués communautaires

ARIFAT
Sylvian CALS (T)
Christian BLANC (S)

FAUCH
Robert ROUMEGOUX (T)
Isabelle SOULET (S)

LABOUTARIE
Serge BOURREL (T)
Jean CHABBAL (S)

LAMILLARIE
Hervé BOULADE (T)
Rémi ROUQUETTE (S)

LOMBERS
Claude ROQUES (T)
Sylvie BASCOUL (T)
Jérôme FABRIES (T)

MONTREDON-LABESSONNIE
Jean-Paul CHAMAYOU (T)
Jean-François COMBELLES (T)
Françoise MAURIE (T)
Dominique PATTE-DE-DUFOURCQ (T)
Marie-Claude ROBERT (T)

ORBAN
Isabelle CALMET (T)
Geneviève DEFOS (S)

POULAN-POUZOLS
Jean-Claude MADAULE (T)
Frédéric GAU (S)

REALMONT
Henri VIAULES (T)
Françoise BARDOU (T)
Corinne BELOU (T)
Jean-Louis CALVET (T)
Béatrix JOLLET (T)
Alain ROUQUIER (T)
Hervé SOULIE (T)

RONEL
Christian CROS (T)
Isabelle ROBERT (S)

ROUMEGOUX
Pierre CALVIGNAC (T)
Nathalie FABRE (S)

(T) Titulaire
(S) Suppléant

SAINT-ANTONIN-DE-LACALM
Jean-Luc CANTALOUBE (T)
Maxime SOULET (S)

SAINT-LIEUX-LAFENASSE
Claude OLIVIER (T)
Georges KIRTAVA (S)

SIEURAC
Fabrice MARCUZZO (T)
Régis AMIEL (S)

TERRE-CLAPIER
Florianne THOMAS (T)
Jean-Pierre GOS (S)

LE TRAVET
Bernard TROUILHET (T)
Rolland ALGANS (S)

Les élus communautaires participent aux différentes commissions et aux groupes de travail thématiques

Les délégués et représentants communautaires

Syndicat Mixte du pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides

Titulaires (Comité Syndical)

Isabelle CALMET
Sylvian CALS
Jean-Luc CANTALOUBE
Jean-Claude MADAULE
Alain ROUQUIER

Suppléants (Comité Syndical)

Sylvie BASCOUL
Jean-Paul CHAMAYOU
Bernard TROUILHET

Syndicat Mixte du SCOT de l'Albigeois

Titulaires (Comité Syndical)

Jean-Luc CANTALOUBE
Henri VIAULES
Jean-Claude MADAULE
Claude OLIVIER
Claude ROQUES
Serge BOURREL
Floriane THOMAS
Robert ROUMEGOUX

Suppléants (Comité Syndical)

Régis AMIEL
Hervé BOULADE
Bernard TROUILHET
Pierre CALVIGNAC
Christian CROS
Sylvian CALS
Isabelle CALMET
Jean-Paul CHAMAYOU

Titulaires (Bureau)

Jean-Luc CANTALOUBE
Claude OLIVIER
Serge BOURREL

Comité National d'Action Sociale

Titulaire

Jérôme FABRIES

Suppléant

Corinne BELOU

Trifyl

Titulaire

Dominique PATTE-DE-DUFOURCQ

Suppléant

Claude ROQUES

Syndicat Mixte de la Rivière Tarn

Titulaire

Jean-Claude MADAULE

Suppléant

Isabelle CALMET

Commission d'appel d'offres

Président

Jean-Luc CANTALOUBE

Titulaires

Jean-François COMBELLES
Alain ROUQUIER
Claude OLIVIER

Suppléants

Henri VIAULES
Pierre CALVIGNAC
Claude ROQUES

Commission Délégation de Services Publics

Président

Jean-Luc CANTALOUBE

Titulaires

Pierre CALVIGNAC
Claude OLIVIER
Christian CROS
Jean-François COMBELLES
Sylvie BASCOUL

Suppléants

Jean-Louis CALVET
Hervé BOULADE
Robert ROUMEGOUX
Hervé SOULIE
Françoise MAURIE

Syndicat Mixte du Bassin de l'Agoût

Titulaires

Mickaël ROUQUETTE
Jean-Louis CALVET

Suppléants

Michel ROMERO
Jean CHABBAL

SPL ARPE

Titulaire

Jérôme FABRIES

Moyens Généraux

Ressources Humaines

Nombre d'agents

42

23 Femmes
19 Hommes

Moyenne d'âge

45

ANS

Nombre de titulaires

30

12 non titulaires

103 JOURS DE FORMATION

60 JOURS *pour 12 Agents*
Formation de professionnalisation tout au long de la carrière

12 JOURS *pour 4 Agents*
Formation de professionnalisation au 1er emploi

15 JOURS *pour 3 Agents*
Formation d'intégration catégorie C

16 JOURS *pour 4 Agents non-titulaires*

Finances

Les finances de la Communauté de Communes se traduisent par 8 BUDGETS : 1 PRINCIPAL et 7 ANNEXES (Données issues des comptes administratifs 2017)

BUDGET PRINCIPAL 2017 / Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

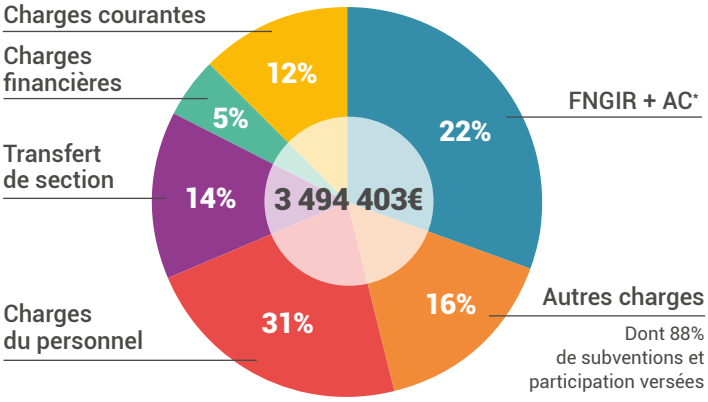

Recettes de fonctionnement

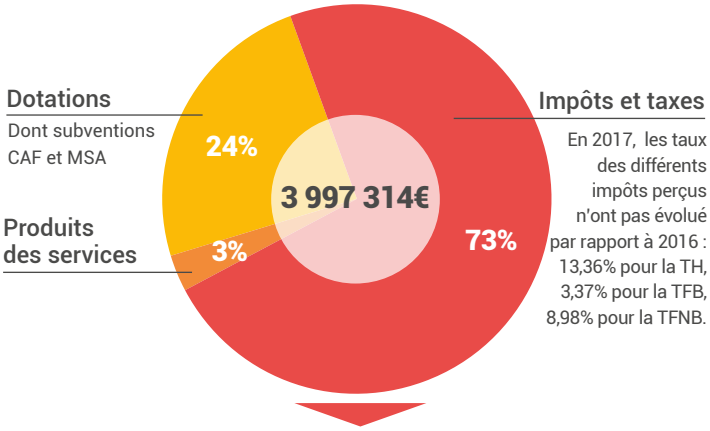

2 910 322,79€ d'impôts et taxes perçus, répartis comme suit :

- **55%** Fiscalité ménage
- **33%** Fiscalité économique CFE-IFER CVAE-TASCOM
- **8%** Attribution de compensation
- **4%** FPIC*

Le Fonds National de Pérequation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

Ce fonds a été mis en place en 2012. Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

2016 Enveloppe globale pour le bloc communal intercommunal de 327 417€ répartis comme suit : 149 314€ pour la Communauté de Communes (45,6%) et 178 103€ pour les communes (54,4%).

2017 Enveloppe globale pour le bloc communal intercommunal de 311 511€ répartis comme suit : 150 121€ pour la Communauté de Communes (48,2%) et 161 390€ pour les communes (51,8%).

L'Attribution de compensation

Elle a pour objectif d'assurer la neutralité budgétaire lors des transferts de compétences à la fois pour l'EPCI et pour ses communes membres.

Par délibération n°2017-020 en date du 06 avril 2017, le tableau de répartition des attributions de compensation a été arrêté comme suit :

* **Attribution négative** : versement de la commune à la communauté de communes.
Attribution positive : versement de la communauté de communes à la commune.

COMMUNES	Attribution négative*	Attribution positive*
ARIFAT	251,10€	
FAUCH	26 920,37€	
LABOUTARIE		29 957,77€
LAMILLARIE	22 369,71€	
LOMBERS		75 219,47€
MONTREDON-LABESSONNIE		24 203,21€
ORBAN	25 937,87€	
POULAN-POUZOLS	26 937,46€	
REALMONT		292 025,28€
RONEL	21 590,70€	
ROUMEGOUX	16 407,39€	
ST-ANTONIN-DE-LACALM	15 359,81€	
ST-LIEU-LAFENASSE	16 501,09€	
SIEURAC	16 603,58€	
TERRE-CLAPIER	18 730,15€	
LE TRAVET	14 697,56€	
TOTAL	222 306,79€	421 405,73€

BUDGET PRINCIPAL 2017 / Investissement

Dépenses d'investissement

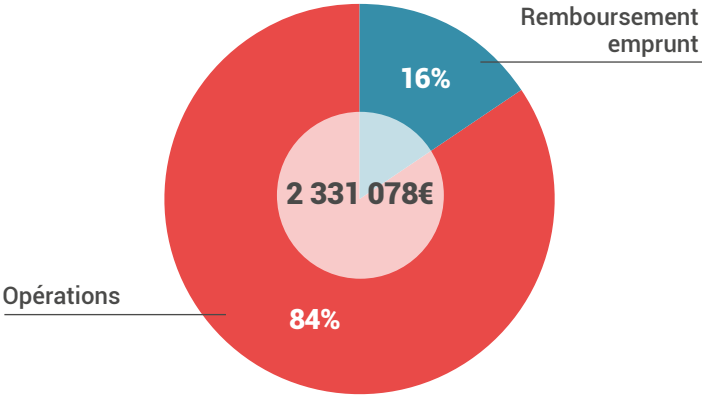

Recettes d'investissement

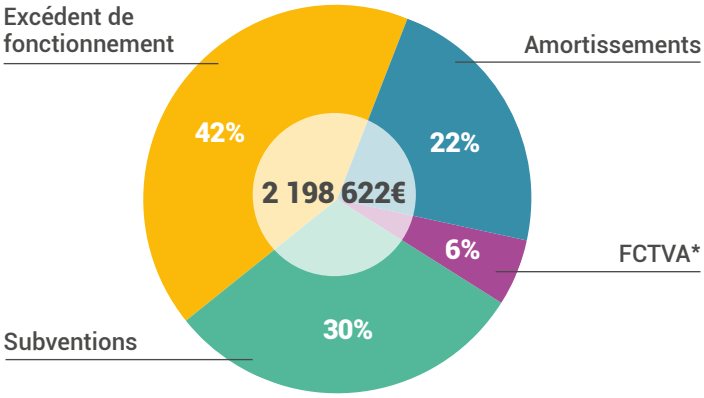

Les opérations d'investissement représentent 1 966 124,29€ et concernent principalement :

70%	19%	5%	4%	2%
Dojo	Voirie	PLUi	Equipements divers	Etudes diverses

Les opérations d'investissement sont financées par des subventions, du FCTVA et de l'autofinancement, les financeurs sont :

19%	7%	66%	8%
État	Région	Département	Comité Dép. de Judo

L'encours de la dette au 31 décembre 2017 est de 2 896 269,40€ (pour mémoire il était de 3 248 724€ en 2016).
Soit une dette de 259€ par habitant (population totale 2015 : 11 187 habitants).

BUDGET MAISONS DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRES 2017 / Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

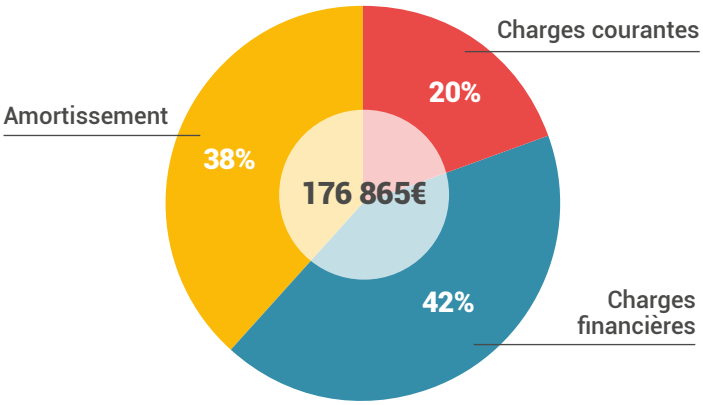

Recettes de fonctionnement

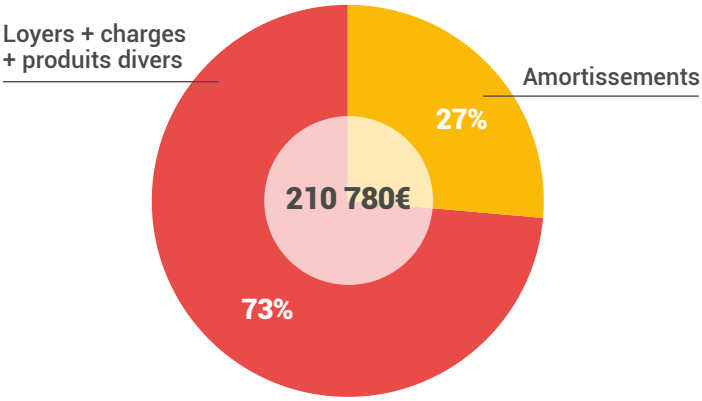

Les dépenses et recettes de ce budget concernent les MSP à Montredon-Labessonnié et à Réalmont.

BUDGET MAISONS DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRES 2017 / Investissement

Dépenses d'investissement

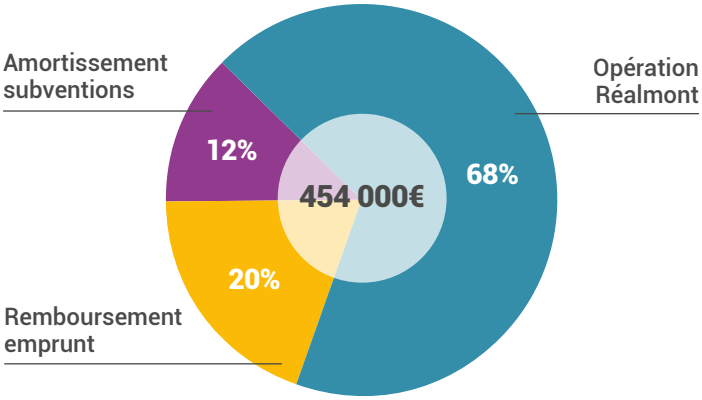

Les dépenses d'investissement qui s'élèvent à 309 238,88€ ne concernent que la MSP de Réalmont

Recettes d'investissement

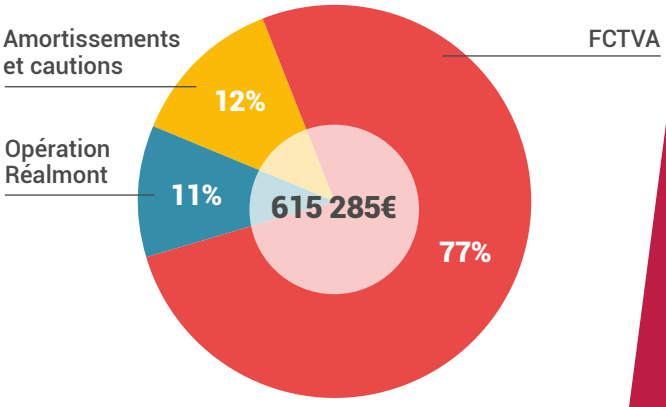

Les subventions d'investissement pour la MSP de Réalmont s'élèvent à 66 613,61€

L'encours de la dette au 31 décembre 2017 est de 2 224 361€ (pour mémoire il était de 2 303 019€ en 2016).
Soit une dette de 199€ par habitant (population totale 2015 : 11 187 habitants).

BUDGETS ANNEXES 2017

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

56 530€ de recettes de fonctionnement qui correspondent à la subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour l'ensemble des contrôles effectués sur le territoire pour 19% et l'encaissement de subventions (à reverser aux administrés) pour 81%. Ce budget ne réalise pas de dépenses d'investissement.

50 185€ de dépenses de fonctionnement qui correspondent aux contrôles de conception et réalisation des installations réhabilitées sur le territoire pour 3%, charges de personnel pour 13% et reversement de subventions pour 84%.

ZAC de Laboutarié

Valeur stock terrain : 666 550€
109 000€ de dépenses pour des travaux et études.

ZAE de Lombers

Valeur stock terrain : 332 930€
10 290€ de dépenses pour des études et frais divers.

ZAE des Fournials

Valeur stock terrain : 93 300€

BUDGET ORDURES MÉNAGÈRES 2017 / Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

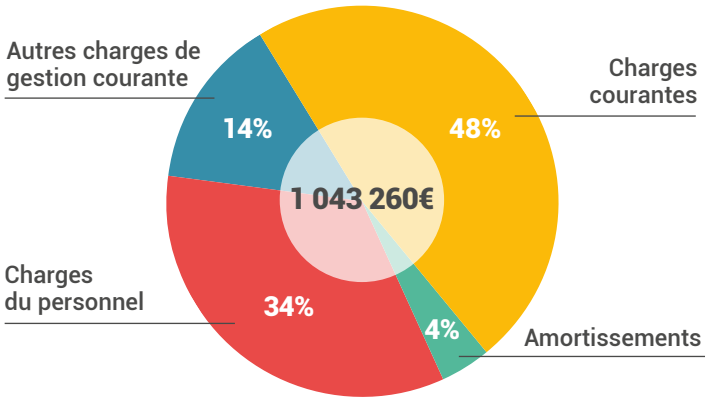

498 160€ de charges courantes dont 54% de versement à Trifyl répartis comme suit :

- **92%** Ordures ménagères
- **6%** Collecte sélective
- **2%** Verre

La capitation se règle en « charges de gestion courante » et représente, avec 149 432€, 14 % des dépenses de fonctionnement

Recettes de fonctionnement

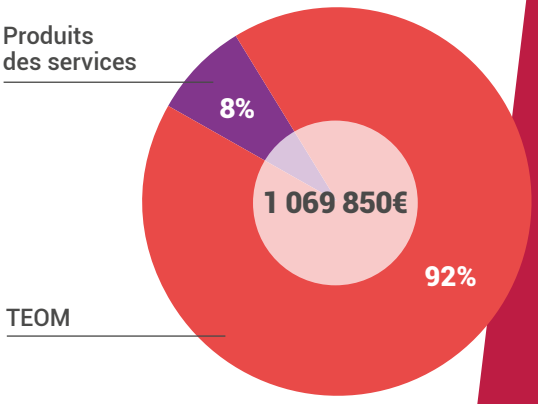

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) :

L'harmonisation s'est terminée en 2015 avec application d'**un taux de 12,89%** sur l'ensemble du territoire.

BUDGET ORDURES MÉNAGÈRES 2017 / Investissement

Dépenses d'investissement

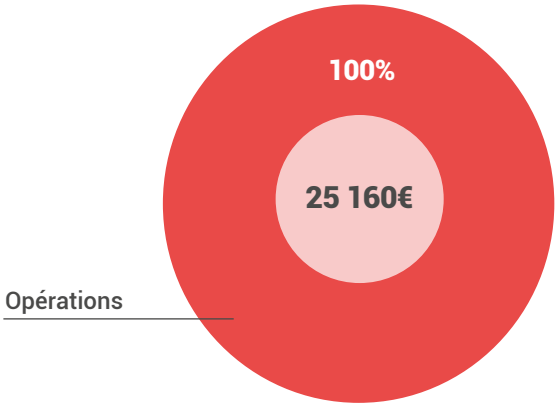

Recettes d'investissement

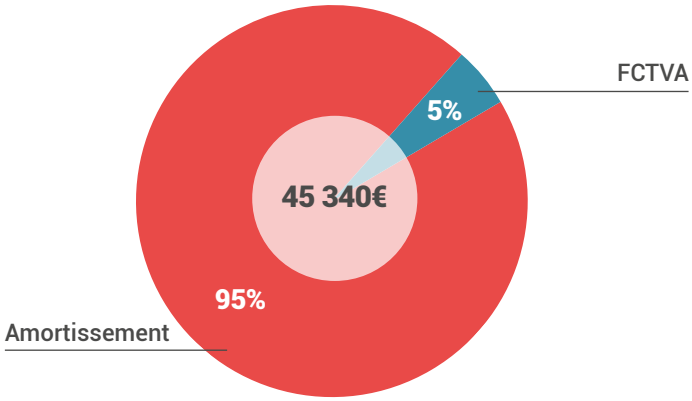

Le montant total des dépenses d'investissement correspond à l'acquisition de matériel pour la collecte.

BUDGET DU SERVICE COMMUN 2017 / Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

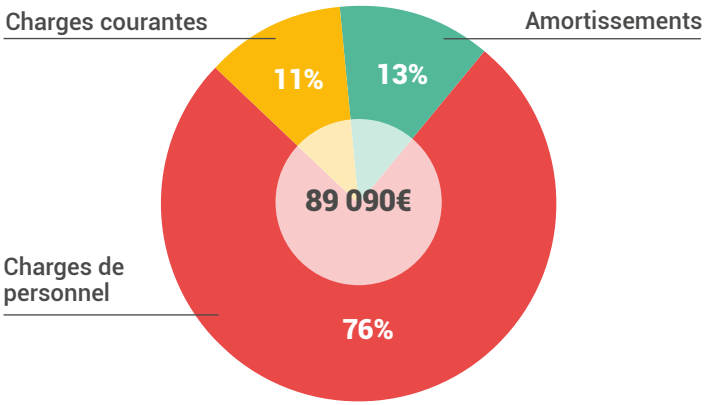

Recettes de fonctionnement

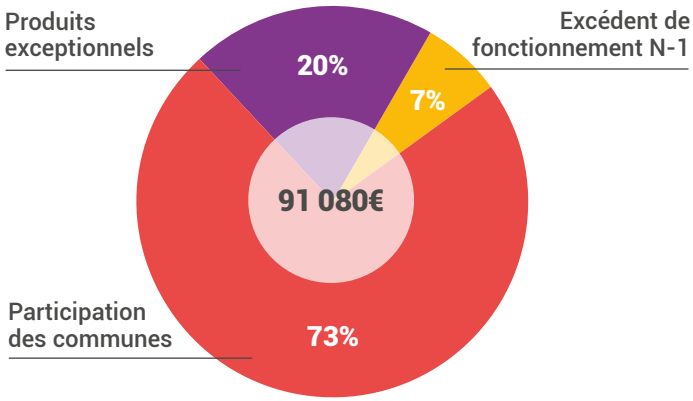

BUDGET DU SERVICE COMMUN 2017 / Investissement

Dépenses d'investissement

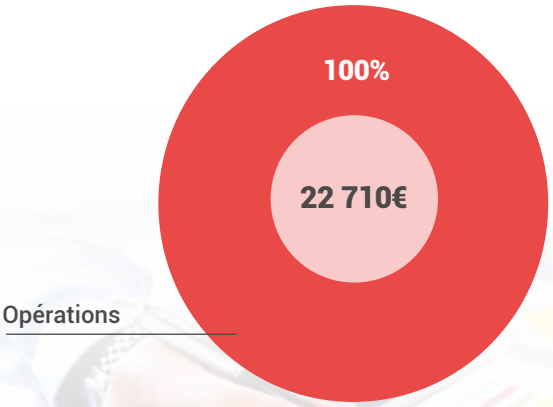

Recettes d'investissement

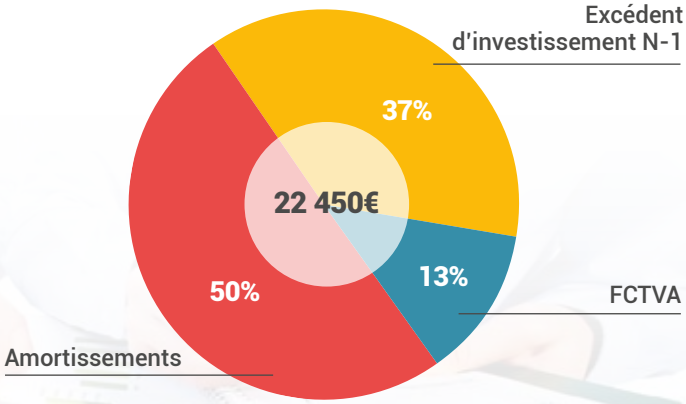

Le montant total des dépenses d'investissement correspond à l'acquisition de matériel pour le service.

* F.C.T.V.A. : Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée.

Développement Territorial

Politique locale de commerce

Parce que le maintien et la dynamisation des commerces de cœur de bourg constituent des enjeux primordiaux pour le territoire Centre Tarn en termes économique et social mais aussi en matière d'emplois, les élus de la Communauté de Communes ont souhaité engager une réflexion sur la politique à mener pour préserver et renforcer le tissu commercial local.

La première étape a consisté en la réalisation par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn d'un diagnostic commercial qui a permis notamment d'analyser l'évasion commerciale, de mettre en évidence un taux de vacance commerciale élevé, de révéler les éléments clés de fonctionnement de l'offre marchande et d'identifier les potentiels d'évolution.

Il constitue un préalable à une stratégie politique commerciale qui va être élaborée dès les premiers mois 2018. Cette stratégie sera ensuite déclinée en un plan pluriannuel d'actions (en identifiant les moyens nécessaires à la réalisation de chaque action dont moyens financiers, humains, techniques, partenariaux, ...).

Accompagnement des entrepreneurs

Le service Économie est à l'écoute des acteurs économiques locaux afin qu'ils puissent trouver une réponse attentive à leurs besoins.

Il accompagne les entrepreneurs dans leur projet de création d'entreprises, de développement, d'installation en Centre Tarn ou dans leur projet de reprise ou transmission : conseils, appui technique, administratif et juridique, mise en réseau avec l'ensemble des partenaires (dont les Chambres consulaires, le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, l'Adefpat et les représentants de la région Occitanie), aide à l'élaboration du business plan, aide au montage des dossiers de demande de prêt d'honneur, aide à la recherche de local ou de foncier.

	Projets accompagnés	Concrétisés	En cours	Abandonné
Création	18	8	4	6
Dont installation en Centre Tarn	-	6	0	-
Développement	9	4	2	3
Dont installation en Centre Tarn	-	1	2	-
Développement	1	-	1	-
TOTAUX	28	12	7	9

Maintien du soutien aux organismes associatifs Initiative Tarn et Réseau entreprendre Tarn dans le cadre d'une mise à disposition de salles de réunion (convention de mécénat).

Hôtel d'entreprise Centre Tarn

Entreprise	Représentant	Activité	Date d'entrée	Phase
SEMAIL	**Florence SEMAIL**	Mandataire judiciaire	01/04/2016	Développement
NOGARO	**Marylin NOGARO**	Mandataire judiciaire	29/11/2016	Développement
EXPLIANCE	**Jean-Louis MICHEL**	Conseil pour affaires et gestion	29/12/2014	Développement
TI3D	**Sidi Ahmed THALI**	Ingénierie et industrielle technique	01/02/2016	Développement

Pas de mouvement en 2017. M. CASTEL, Gérant de l'entreprise Produx'Son a pris contact avec le service Économie de la Communauté de Communes pour occuper dès le début 2018 un bureau.

Accompagnement de porteurs de projets collectifs

Maison de Santé Pluridisciplinaire à Réalmont

Elle a été ouverte au public en février 2017 ; l'unité locale de la Croix Rouge Française a pu, à cette même période, intégrer de nouveaux locaux adossés à l'équipement médical.

	Effectifs	Temps
Généraliste	4	Complet
Dentiste	2	Complet
Infirmier	8	Complet
Kinésithérapeute	2	Complet
Podologue	2	Complet
Diététicienne	1	Partiel
Psychologue	4	Partiel
Psychomotricienne	1	Partiel
Bon Sauveur d'Alby	14*	Complet
TOTAUX	38	

*Dont 7 permanents.

Maison de Santé Pluridisciplinaire à Montredon-Labessonnié

Un incendie est survenu le mardi 21 novembre 2017 en matinée et a endommagé fortement toute une partie de l'équipement médical qui accueillait deux cabinets de médecine générale, un cabinet de kinésithérapie, deux cabinets d'infirmières, une sage femme, une podologue ainsi qu'une psychologue.

Afin que la patientèle montredonnaise pâtisse le moins possible de cet incident, la commune de Montredon-Labessonnié et la Communauté de Communes ont su proposer dans des délais extrêmement brefs à l'ensemble des professionnels de santé des locaux leur permettant de poursuivre leur activité.

La Communauté de Communes a lancé les différentes expertises afin d'apprécier ce qu'il est possible ou non de réaliser, les modalités et les coûts liés.

© Photo : SDIS 81

Soutien à l'association CAP Centre Tarn

© Photo : Commune de Réalmont

L'association CAP Centre Tarn regroupe près de 50 membres sur l'ensemble de la Communauté de Communes.

Elle s'efforce, au quotidien, de conforter et de développer une activité commerciale, artisanale et de services face à la concurrence prégnante notamment des offres albigeoises et castraises. L'association a monté un projet de tombola de Noël (1er lot : une voiture), dans l'objectif de renforcer la notoriété du commerce de proximité, de véhiculer une image positive et vivante du territoire et de développer le chiffre d'affaires des commerces participants. La Communauté de Communes a accompagné cette association par le biais d'une subvention de 2000€ et dans l'organisation de cet évènement.

Formation sur la stratégie commerciale

Ayant été sollicité par une entreprise pour un besoin de formation, le service Économie a fait un travail de repérage des besoins, à la suite duquel, il a proposé à l'ensemble des entrepreneurs du territoire une opération de « formation-action » sur le thème de la stratégie commerciale, en partenariat avec l'ADEFPAT (Association pour le DEveloppement par la Formation des Projets, Acteurs et Territoires).

Un groupe d'appui au projet, composé des représentants des chambres consulaires, de la région Occitanie, du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides et du service Économie de la Communauté de Communes, a été constitué à cet effet. Cette formation a débuté au premier trimestre 2018.

Aménagement de l'espace

Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) - Commune de Laboutarié

Les travaux lancés fin 2016 concernant la viabilisation (réseaux secs et humides, voirie et espaces verts) de 3 premiers terrains se sont achevés en 2017.

Un de ces 3 lots a été cédé en octobre 2017 à la SCI de La Briqueterie, spécialisée dans le secteur d'activité de la location-vente de biens immobiliers. M. CANTORO en est le gérant (ce dernier étant également à la tête de l'entreprise CTO Industrie implantée sur la commune de Lamillarié).

© Photo : C.E.T. Infra

Zone d'Activité Économique (ZAE) Commune de Lombers

Le projet d'aménagement de la ZAE de Lombers s'inscrit dans la continuité d'une politique globale intercommunale destinée à conforter la richesse de son territoire à travers le développement économique et ses retombées attendues en terme d'emploi et de consommation. Il répond à la stratégie de développement maîtrisé de la Communauté de Communes avec l'ambition de faire du Centre Tarn un pôle rural attractif où la qualité de vie et des services constituent les moteurs du développement durable.

Une étude de maîtrise d'œuvre avait été réalisée en 2016 afin de connaître le coût d'aménagement de la zone selon plusieurs scénarii.

Le scénario retenu concerne l'aménagement d'un hectare de foncier situé au niveau de l'intersection entre la route départementale n°612 (empruntée par plus de 11 000 véhicules par jour) et la route départementale n°71, pour proposer à la commercialisation 4 lots de 1 200 m² à 4 200 m² environ. Ce foncier nouveau qui sera viabilisé dès 2018 bénéficiera d'un effet vitrine, souvent recherché par les entreprises.

Les travaux de viabilisation bénéficient d'un accompagnement financier de l'État (DETR) à hauteur de 35% du coût global du projet (notification en avril 2017).

■ Vente future d'une parcelle

M. JALADE, dont l'entreprise basée à Fauch est spécialisée dans le secteur d'activité des travaux de menuiserie métallique et serrurerie, a sollicité la Communauté de Communes afin de se porter acquéreur d'un terrain sur la ZAE de Lombers (foncier situé le long de la départementale n°71 en aval de l'entreprise Médical Service 81). Aussi, la Communauté de Communes a-t-elle entrepris afin de ne pas retarder l'implantation de cette entreprise, la viabilisation d'une parcelle d'environ 3 000 m² en vue d'une vente programmée tout début 2018.

Urbanisme

SCoT du Grand Albigeois

Le Comité Syndical du SCoT du Grand Albigeois a arrêté la révision du SCoT le mercredi 25 janvier 2017.

Démarche d'élaboration du PLUi

Après avoir élaboré le diagnostic en 2016, le premier trimestre 2017 a été consacré à la présentation de ce diagnostic et aux premières discussions sur les enjeux lors de 3 réunions avec les élus municipaux :

■ **Mardi 10 janvier 2017 à Orban** (communes concernées : Orban, Poulan-Pouzols, Lamillarié, Laboutarié, Sieurac et Lombers).

■ **Mercredi 11 janvier 2017 à Fauch** (communes concernées : Fauch, Ronel, Roumégoux, Saint-Lieux-Lafenasse et Réalmont).

■ **Lundi 16 janvier 2017 à Saint-Antonin de Lacalm** (communes concernées : Saint-Antonin-de-Lacalm, Le Travet, Terre-Clapier, Arifat et Montredon-Labessonnié).

Et 3 réunions publiques ouvertes à tous :

■ **Mardi 31 janvier 2017 à Lombers**

■ **Mercredi 1er février 2017 à Réalmont**

■ **Lundi 6 février 2017 à Montredon-Labessonnié**

Une conférence intercommunale des maires s'est réunie le 20 avril 2017 pour valider le diagnostic du PLUi et tenir le débat annuel sur l'urbanisme qui a conclu à la nécessité de surseoir à toute décision de modification des Plans Locaux d'Urbanisme actuels de Montredon-Labessonnié et de Lombers et à l'intégration des projets touristiques et de changements de destination qui nécessitaient ces modifications, dans le PLUI en cours d'élaboration.

La démarche a ensuite été mise en sommeil suite à la volonté exprimée par la commune de Montredon-Labessonnié de quitter la Communauté de Communes, ce qui impacterait le PLUi .

Aménagement numérique

En juin 2017, les représentants du Département et de la SEM E.TERA ont présenté à l'ensemble des maires du territoire les cartes matérialisant les propositions départementales de réalisation des opérations de montée en débit et de déploiement de la fibre optique à l'usager (FttH) à réaliser sur la période 2017-2021.

Il doit être définie prochainement la programmation numérique à réaliser sur les 4 années à venir. Cette programmation devra être formalisée dans le cadre d'une convention opérationnelle (qui devra être approuvée par les 2 assemblées délibérantes).

Plan France Très Haut Débit
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SIADS (Service d'Instruction des Autorisations du Droit des Sols)

Synthèse de l'activité

Communes	CU* (CUA) informatif	CU* (CUB) opérationnel	PC*	PD*	PA* Lotissements	DP*	TOTAL
2016	-	82	111	2	2	137	334
2017	-	52	112	1	1	152	318

Entre 2016 et 2017 le nombre total des actes est quasi équivalent.

Communes	CU* Opérationnel	PC* Maisons ind.	PC* Autres	PC* modif./transf.	PD*	PA* Lotissements	DP* Division	DP* Autres	TOTAL
Fauch	1	3	6	1	-	1	2	6	20
Laboutarié	1	3	1	0	-	-	1	7	13
Lamillarié	7	1	2	2	-	-	1	2	15
Lombers	7	8	3	0	-	-	0	10	28
Montredon-Lab.	12	6	7	1	1	-	0	32	59
Orban	1	2	0	0	-	-	0	1	4
Poulan-Pouzols	1	9	0	2	-	-	0	5	17
Réalmont	15	23	4	2	-	-	7	43	94
Ronel	1	3	4	0	-	-	0	6	14
Roumegoux	2	0	2	0	-	-	0	2	6
St-Antonin-de-Lac.	1	1	3	1	-	-	2	7	15
St-Lieux-Lafenasse	1	3	0	0	-	-	1	6	11
Sieurac	1	5	1	0	-	-	1	3	11
Terre-Clapier	1	1	2	0	-	-	0	7	11
TOTAL	52	68	35	9	1	1	15	137	318

* **CU** : Certificat d'Urbanisme - **PC** : Permis de Construire - **PD** : Permis de Démolir - **PA** : Permis d'aménager - **DP** : Déclaration préalable.

68 Permis de construire ont été instruits pour des maisons individuelles (contre 77 en 2016) et 35 pour d'autres bâtis (hangars agricoles principalement, certains étant dûs à la zone vulnérable établissant des contraintes de couverture des fumières) (contre 24 en 2016).

Les partenariats créés

■ **Les projets agricoles font l'objet d'un double avis de la DDT et de la Chambre d'agriculture.** Ces avis techniques (21 avis de la DDT, 29 avis de la Chambre d'agriculture) portent sur le juste dimensionnement du projet au regard de l'activité ainsi que sur l'impact du projet sur les activités agricoles environnantes.

■ **Accueil d'un stagiaire**

Un stagiaire en Master 1 Action publique à Bordeaux a été reçu 1 mois en juillet 2017 pour observer l'activité de la Communauté de Communes en matière d'urbanisme.

■ **Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement**

Ce conseil gratuit apporté sur rendez-vous au siège CAUE de la Communauté de Communes à Réalmont a été sollicité 30 fois en 2017.

Dojo départemental

La période de préparation du chantier s'est déroulée de janvier à février 2017

Les travaux de terrassement ont été effectués de février à mars 2017

Les travaux gros oeuvre se sont déroulés d'avril à octobre 2017

La charpente couverture a été mise en place durant le dernier trimestre 2017

Le coût total de l'opération est estimé à 1 900 000€ HT, dont 1 561 500€ HT de travaux

Subventions

Coût total de l'opération : 1 837 000€ (dont 1 458 107,40€ de subventions)

- Etat CNDS 360 000€
- Etat DETR 50 000€
- Région Occitanie 200 000€
- Département du Tarn 720 000€
- Leader 78 107,40€
- Comité Départemental de Judo 50 000€

Gestion future

Une réunion de concertation s'est tenue le 30 mai 2017 afin de finaliser les éléments nécessaires à la gestion future de l'équipement.

3724
visiteurs* ont fréquenté les bureaux d'information touristique dont 2014 en période estivale.

Analyse de la fréquentation du territoire

Par rapport à 2016, une baisse de 18% en juillet et de 11% en août, comme dans de nombreux offices de tourisme. Les hébergeurs, de leur côté, semblent globalement satisfaits de la saison touristique avec une légère hausse ou à minima une stabilité par rapport à 2016. Les prestataires de tourisme ont fait état d'un bilan équivalent.

Visites chez les prestataires

En arrière saison, des visites sont organisées chez les prestataires : 4 hébergements, 2 sites et 2 restaurants. Des réunions sur la mise en place de la taxe de séjour ont été organisées. Aussi, des rencontres permettant aux professionnels d'échanger sur des problématiques communes telles que le classement, la communication, internet, la création d'un site, les systèmes de réservation en ligne...

Billeterie

Plusieurs billetteries ont été assurées pour des associations (spectacles à Réalmont, repas à Montredon-Labessonnié).

Le schéma de développement touristique

Le diagnostic a été finalisé et une réflexion sur les axes de développement stratégiques a été menée. La Commission Tourisme, en lien avec les élus référents, a travaillé sur les perspectives des trois prochaines années.

Les Toqués du Panier

Une animation autour des partenaires tables d'hôtes et producteurs locaux a été lancée cette année. Prétexte à faire valoir les produits et savoir-faire les jours de marché à Réalmont.

Ainsi, plus d'une centaine de nouveaux contacts ont été intégrés dans les bases de données et surtout, une première approche des partenariats avec les commerces et producteurs de proximité a pu être initiée.

Les randonnées pédestres et cyclables

L'accent a été mis sur les randonnées. Gestion des sentiers et mise en place de 1000 exemplaires de pochettes de randonnées (une quinzaine de fiches qualifiées « Rando Tarn »). Cette pochette rencontre un vif succès auprès des visiteurs mais aussi des habitants en Centre Tarn. Une nouvelle fiche randonnée a été mise en place pour le sentier de la Houlette à Montredon-Labessonnié.

Par ailleurs, un espace VTT initié, en partenariat avec les clubs VTT locaux et la Fédération Française de Cyclisme compte 300 km de sentiers. **La dépliant « Espace VTT » a été diffusée à 400 exemplaires à l'échelle du département. L'un des plus de demandés de la saison.**

Le Schéma d'Accueil et de Diffusion Touristique (SADI)

En partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme, l'Office de Tourisme travaille sur le SADI afin de connaître les comportements des visiteurs et leurs attentes. Un diagnostic sur différents lieux touristiques a été réalisé (Lac de la Bancalié, Zoo de Montredon-Labessonnié et Cascades d'Arifat) et a permis de dresser un premier bilan sur les comportements. Plus de 600 visiteurs et locaux ont été questionnés quant au lieu sur lequel ils étaient et leur rapport au numérique avant, pendant et après leurs vacances. La rédaction du SADI sera terminée fin 2018, et permettre une refonte du système d'accueil et de diffusion d'information.

Animation « Mon coup de Cœur en Centre Tarn »

D'octobre à décembre, les habitants du Centre Tarn ont pu écrire sur un coupon leur ressenti, leur « coup de cœur ». Ces réflexions ont ensuite été utilisées (pour certaines) dans le guide touristique paru en 2018. De 6 à 97 ans, chaque participant a contribué pour donner un regard sur leur territoire de vie, révélées !

Editions de l'année :

Guide pratique, carte touristique, magazine du Comité Départemental du Tourisme « Le Petit Espanté », brochure « Visites et vente à la ferme », le Tarn en camping-car, le Tarn à Cheval. Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides a édité une brochure « visites et vente à la ferme » dans lequel Centre Tarn paraît. Et enfin des cartes postales éditées à la demande de visiteurs.

Présence sur les événements ponctuels

- **Salon mondial «Gran Fondo»** le 25 août, au parc des expositions à Albi. A cette occasion le dépliant «Espace VTT en Centre Tarn» a été largement diffusé.
- **Journées Européennes du Patrimoine** les 16 et 17 septembre avec édition d'une brochure spécifique reprenant l'ensemble des activités proposées en Centre Tarn sur la thématique.

Le Net

Le site internet et les réseaux sociaux ont été alimentés tout au long de l'année. 730 « j'aime » sur la page Facebook et plus de 1300 amis.

28900 pages consultées sur le site internet dont « organiser des activités de randonnées » en premier, « organiser fêtes et animations » puis « Terre de randonnée ».

Par ailleurs l'Office de Tourisme a développé sa présence sur Instagram avec plus de 130 abonnés en 2017

Types de demandes

1. Visites culturelles
2. Plans
3. Festivités
4. Randonnées
5. Renseignements pratiques

Régions de provenance

1. Occitanie
2. Île de France
3. Pays de la Loire

Pays d'origine

1. France
2. Royaume-Uni
3. Belgique, Etats-Unis et Pays-Bas

Plus de 2600 visiteurs pour Réalmont et plus de 1000 pour Montredon-Labessonnié.

Services à la Population

RIME*

1514 acquisitions

927 désherbages

55 abonnements

1034 DVD
Dont 157 achetés dans l'année

283 nouveaux inscrits
dont 152 (- de 14 ans) et 121 (+ de 15 ans) ainsi que 10 collectivités ou écoles

26000€ de dépenses pour acquisitions
Budget stable depuis 4 ans et 4845€ de recettes (+7%)

RIME : Réseau Intercommunal des MEdiathèques.
BDT : Bibliothèque Départementale du Tarn.

Nombre de prêts par catégorie de documents

Au total **33710** prêts réalisés

Au grand public, par commune

	Livres	Périodiques	Doc. sonores	Vidéos	TOTAUX
LOMBERS	3313	97	189	63	3661
MONTREDON	6038	209	529	686	7462
RÉALMONT	17888	1235	1149	2315	22587

Aux collectivités, écoles et autres structures

	Livres	Périodiques	Doc. sonores	Vidéos	TOTAUX
TOTAUX	3247	28	176	18	3469

Répartition des collections BDT* par antenne et par catégorie

	REALMONT	MONTREDON	LOMBERS	%(1)	%(2)
Livres	6558	3683	2832	22,52	66,79
Livres BDT	1637	1728	434		
CD	40	4	25	97,51	10,95
CD BDT	1477	669	551		
Vidéos	469	207	51	18,04	3,51
Vidéos BDT	142	10	8		
BD	1035	367	465	6,88	7,94
BD BDT	15	119	4		
Périodiques	1504	400	344	0	8,9
Périodiques BDT	0	0	0		
Livres CD	82	26	21	5,15	0,54
Livres CD BDT	7	0	0		
Partition	5	3	2	91,07	0,44
Partition BDT	92	6	4		
Large vision	174	42	18	0	0,93
Large vision BDT	0	0	0		
TOTAUX	13237	7264	4759		

(1) Part des collections de la BDT par catégorie. (2) Répartition des catégories sur l'ensemble des collections.

Nombre d'adhérents par commune et répartition par commune (%) + évolution (%)

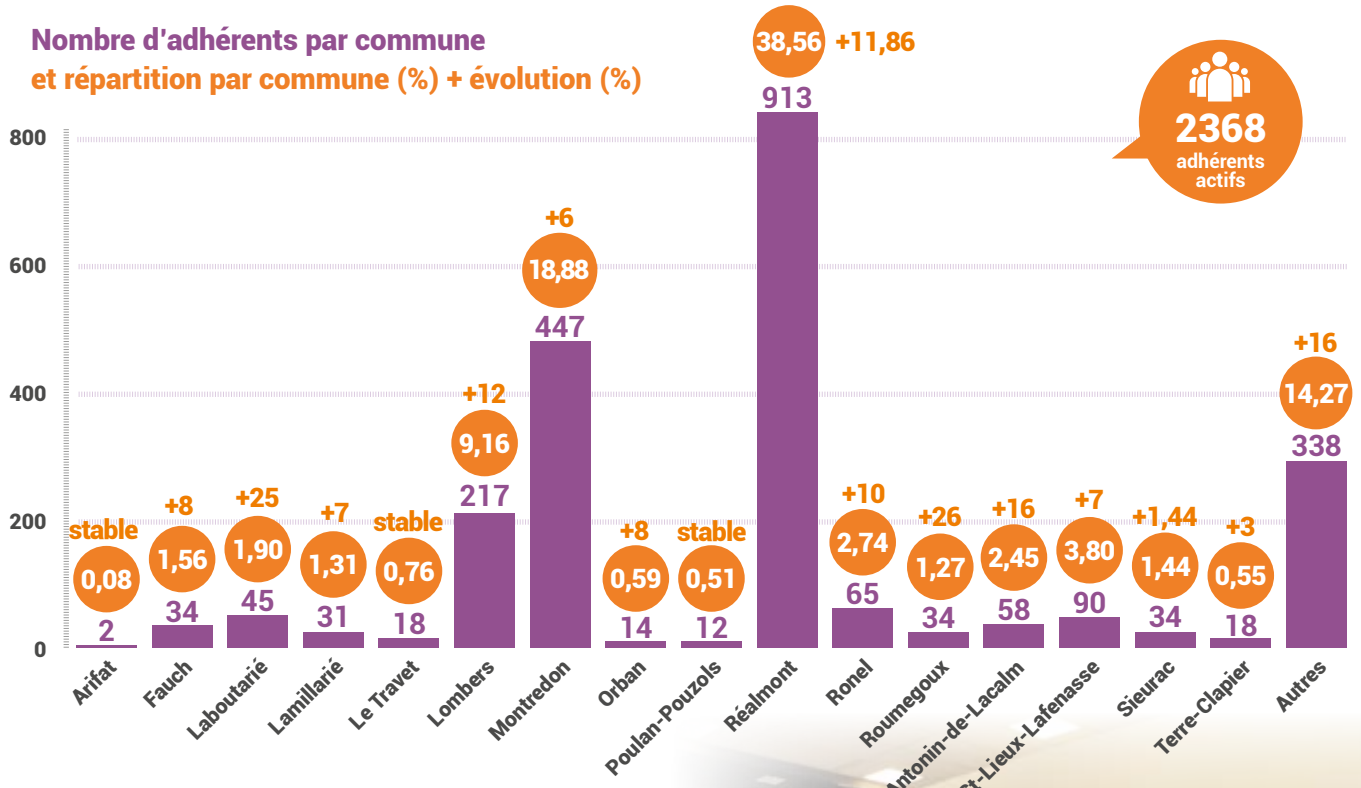

- Les adhérents actifs représentent 20% de la population contre 13% pour la moyenne nationale.
- Les adhérents hors territoire viennent majoritairement de Vénès, Montdragon et Saint-Genest de Contest.

Activités et animations du RIME

2700 enfants et accompagnants ont profité d'animations du RIME Centre Tarn durant l'année

281 enfants des écoles ont été accueillis à Réalmont et Lombers tout au long de l'année pour des prêts de livres et documents

384 enfants des écoles reçus à Montredon-Labessonnié tout au long de l'année pour des prêts de livres et documents

181 enfants des écoles sont venus écouter les lectures d'albums à Réalmont

135 enfants sont venus à l'exposition de Noël (5 classes)

5 cafés parents organisés au sein de la médiathèque à Réalmont avec 53 participants

7 « bébés lecteurs » avec 14 enfants en moyenne à chaque séance à Montredon-Labessonnié

6 ateliers collage à Montredon-Labessonnié pour une moyenne de 2 enfants par séance

9 « boîtes à histoires » avec plus de 180 participants pour une moyenne de 21 personnes par séance

6 ateliers à la Maison de Retraite de Montredon-Labessonnié pour une moyenne de 13 personnes par séance

5 ateliers écriture à Montredon-Labessonnié pour une moyenne de 4 personnes par séance

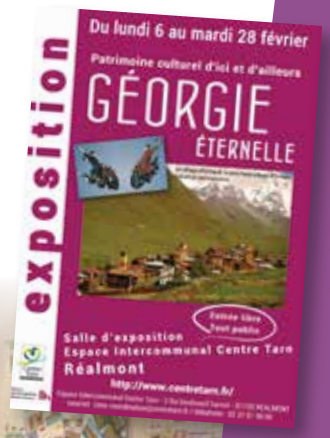

Espace multimédia

Site internet de la Communauté de Communes

8794
utilisateurs dont 85,4% de nouveaux visiteurs en 2017

33 072
pages vues sur le site

Pages les plus visitées

1. Accueil
2. Maison de Santé Pluridisciplinaire Réalmont
3. Revues de presse
4. Revues de presse (2)
5. Élus/Communauté de Communes
6. Marchés publics
7. Relais Assistantes Maternelles (RAM)
8. Espace presse
9. Élus/Conseil Communautaire
10. Offres d'emploi

Répartition des ateliers

	Nombre d'ateliers	Nombre de participants
REALMONT	26	317
MONTREDON	12	123
AINÉS	5	25
ESAT	8	223
ASSOCIATIONS	3	33
ECOLES	10	110
TOTAL	64	831

Page Facebook

Une page facebook a été lancée. Plus de 300 personnes aiment le profil Communauté de Communes Centre Tarn et 351 abonnés à la page profitent des informations diffusées. Les thèmes qui intéressent le plus sont les informations relatives au tourisme (animation «les toqués du panier»), la Maison des Assistantes Maternelles, le programme des animations du Réseau Intercommunal des MEdiathèques, les informations concernant la Maison de Services Au Public.

Matériel mutualisé

Mise à disposition de matériels mutualisés aux mairies et associations, ci-dessous le nombre de prêts :

22 sorties gobelets pour 5669 verres et 115 pertes consignées

17 barnums

104 chapiteaux

22 barrières

22 grilles

Total des redevances : 3234,50€ + 115€ de consignes

27 sonos

14 praticables

17 podiums

7 tables

Accueil général à la Communauté de Communes

Bilan des demandes

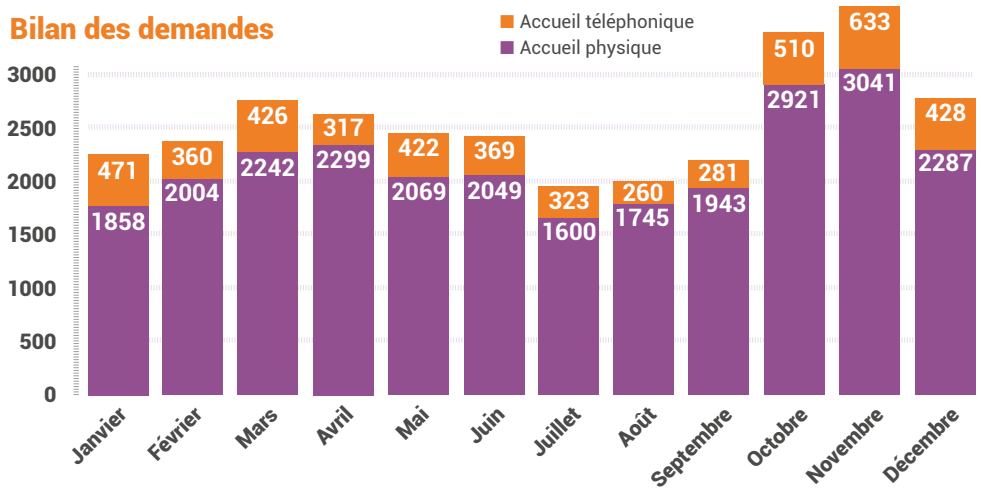

30 858
demandes à l'accueil de l'Espace Intercommunal

Types de demandeurs

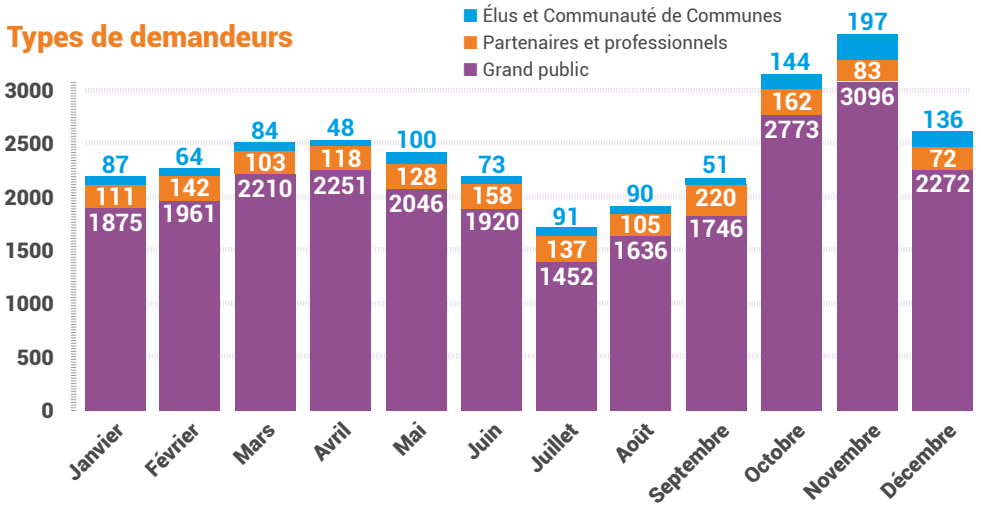

Part de fréquentation

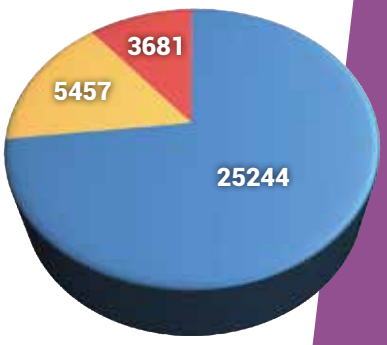

- Communauté de Communes
- Centre des Finances Publiques
- Hôtel d'entreprises
- ADMR

Fréquentation de la MSAP(Maison de Services Au Public)

Partenaire	Nombre de visites
Pole Emploi	231
CPAM/CARSAT	169
MSA	220
CAF	56
CAP Emploi	75
Le Département	2111
Mission Locale	44
PMI	191
Trésor Public	5457
Relais Information Jeunesse	30
ADMR	3681
CAUE	30
Espace Info Energie	32

Utilisation des espaces (salles de réunion/conférence)

277 occupations de salles de l'Espace Intercommunal

110 par la collectivité

Total des redevances : **11 130€** Dont 1 775€ de mécénat

Total des personnes accueillies: **5340**

Total des heures d'occupation : **1208**

Recette moyenne par heure : **10,68€** Toute occupation (gratuite/payante)

Réservations payantes : **141**

Recette moyenne par occupation : **91,52€** Location payante

Services à la Population

Petite Enfance, Jeunesse et Éducation

L'année 2017 est une année d'action mais aussi de bilan pour le service Petite-Enfance Jeunesse !

Pour commencer, il y a le recrutement d'un nouveau coordinateur Enfance-Jeunesse. Au-delà de l'amélioration des conditions de travail du coordinateur Petite-Enfance, c'est l'amélioration de tout un secteur qu'il convient de souligner : celui de l'Enfance-Jeunesse !

La coordination du réseau, la médiation entre les acteurs, la mise en place des animations « éducatives » en lien avec divers partenaires, le suivi des projets Enfance-Jeunesse, les périodes d'étude et d'analyse des besoins... s'effectuent ainsi dans de meilleures conditions.

Petite Enfance (0 à 6 ans)

Les actions 2017 ont visé au renforcement du mode de garde individuel (qui doit faire face aux départs en retraite d'assistant(e)s maternel(le)s et à l'amélioration de la qualité d'accueil des structures collectives (objectifs 2014/2017).

RAM

37 Assistantes maternelles

103 Enfants (+20 hors territoire)

111 Familles bénéficiaires

CRÊCHES

24,5 Emplois (temps complets et partiels répartis sur 4 structures)

168 Enfants accueillis

157 Familles bénéficiaires

Au-delà de ses missions de coordination, qui se traduisent par des échanges réguliers avec les associations parentales gestionnaires et les professionnels de la petite enfance, la Communauté de Communes a en 2017 maintenu son partenariat au projet d'accueil parents initié en 2016 par l'association La Passerelle. Cinq « cafés parents » ont été tenus dans 3 communes.

La MAM **« Les p'tits Bouchons » à Réalmont** (3 assistantes maternelles pour 9 places) a ouvert ses portes en mai 2017. La Communauté de Communes a aidé à l'ouverture et a décidé, pour son bon fonctionnement, de prolonger son accompagnement technique et financier.

Enfance-Jeunesse (6 à 25 ans)

Le budget dédié aux actions d'intérêt communautaire à destination du public Enfance-Jeunesse (Inscrit au Contrat éducatif intercommunal) s'élève à 12 613€.

■ En parallèle de la coordination et l'animation d'évènements tels que les **2 Forums des associations, l'Intervillages** (finalement annulé pour cause d'intempéries), la Communauté de Communes a été partenaire de nombreuses actions organisées par les communes (9 Chantiers loisirs, et plusieurs activités) et par des associations locales.

■ La Communauté de Communes a participé, techniquement et financièrement, à la mise en place du dispositif régional « Passeurs d'images », porté par l'association Aici Sem Plan de Saint-Antonin-de-Lacalm. Un court-métrage a ainsi été réalisé par 8 enfants du territoire.

■ En partenariat avec les ALSH du territoire (Montredon-Labessionnié, La Passerelle et La Ruche), deux camps de vacances ont été organisés : un de deux jours à Sérénac à destination de 25 maternelles et un autre à Mèze à destination de 28 pré-adolescents .

■ **Le service a poursuivi l'étude du transfert Enfance-Jeunesse** débutée en 2016.

Un nouveau parcours de formation à destination des professionnels du territoire intervenant sur les temps péri et extrascolaires a débuté en décembre 2017.

Dans le **domaine de la jeunesse**, suite à une demande du collège Louisa Paulin, les élus ont acté le financement **d'ateliers de sensibilisation pour la non-violence** mis en place par le Mouvement Pour Une Alternative Non Violente du Tarn. Ces ateliers ont été menés fin avril 2017 à la MSAP (salle de conférence et salle d'exposition) à destination de 130 élèves de 5e et 108 élèves de 4e.

Le service Petite Enfance-Jeunesse travaille toujours en étroite collaboration avec les services du Pôle Services à la population tels que les bibliothécaires du Réseau Intercommunal des MEdiathèques. Une programmation des animations (dont une partie sont organisées à destination des enfants, et des parents) a été proposée tout au long de l'année 2017 (Bébé Lecteurs, Contes, Partir en livre, ateliers divers, expositions,...).

Enfin, en parallèle de ces actions, **la Communauté de Communes a lancé en septembre 2017 son diagnostic indispensable à l'élaboration du nouveau Contrat Enfance Jeunesse 2018-2021** qui sera co-signé avec les partenaires CAF du Tarn et MSA MPN à l'automne 2018. Cette étude territoriale se traduit par l'analyse des besoins (questionnaires, entretiens, études démographiques...) et de l'offre de services (réunions participatives d'élus et de professionnels). Son but est de cibler les développements et améliorations de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans, à soutenir prioritairement dans le prochain contrat d'objectifs et de co-financement.

STRUCTURES	Multi-accueil La Passerelle à Lombers	Multi-accueil La Farandole à Réalmont	Micro-crêche Ma 2e maison à Fauch	Micro-crêche Ma 2e maison à St-Lieux-Lafenasse
Charges totales en €	298 740	357 441	189 489	197 805
Participation Intercommunale en €	81 460	85 410	56 619	56 500
Participation PSCEJ CAF MSA en €	36 500	26 425	29 918	30 184
Coût réel pour l'intercommunalité en €	44 960	58 985	26 701	26 316
Taux de participation Intercommunale	15,04%	16,5%	14,1%	13,31%
Nombre de places	20	25	10	10
Nombre d'enfants accueillis	58	69	20	21
Participation Intercom. par enfant	775	855	1335	1253
Nombre de jours d'ouverture	232	227	221	221

Le devoir des politiques publiques de concilier la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social se traduit dans les statuts.

Pour préserver la biodiversité, des milieux et des ressources

■ La première animation a été **l'organisation d'une conférence selon un mode participatif** puisque l'initiateur est un petit groupe de citoyens désireux d'informer et de mobiliser les habitants au sujet d'une problématique environnementale : **l'invasion de la pyrale du buis.** Cette conférence, qui s'est déroulée le 21 février 2017, a fait salle comble avec 108 auditeurs !

■ En partenariat avec le CPIE des Pays Tarnais, **le programme départemental « Intercommunalités : cœurs de biodiversité »** regroupant diverses intercommunalités démarré en 2014, a été poursuivi. Dans ce cadre , **plusieurs animations ont été proposées** telles qu'une conférence sur le jardinage au naturel, mais aussi trois randonnées pour sensibiliser au paysage, à la flore et à la faune du territoire.

De plus, en parallèle de ce programme le CPIE a également apporté son concours pour la mise en place d'autres animations de sensibilisation (Bienvenue dans mon jardin au naturel, sensibilisation à l'existence de couloirs écologiques qui doivent apparaître dans le Plan local d'urbanisme,...).

■ Deux animations ont été menées en partenariat avec l'Association pour la pêche de Réalmont dans un objectif de **sensibilisation à la protection des milieux aquatiques.**

L'opération de collecte de pneus agricoles usagés

Action phare en 2017 ! 249 tonnes de pneus agricoles collectés sur 44 exploitations de 14 communes.

Coût total de l'opération	49 322€
Participation départementale	9 504€
Participation LEADER	19 872€
Participation des agriculteurs	14 946€
Participation intercommunale	5 000€

Pour encourager aux modes de production et de consommation responsables

■ La Communauté de Communes a participé, en partenariat avec le conseil départemental du Tarn et TRIFYL, à **l'organisation de la Foire départementale à la récup et du réemploi de Réalmont.**

Cette dernière s'est tenue dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets le dimanche 26 novembre à la salle omnisports. **Différents ateliers ont aussi été menés en amont et le jour de la manifestation** par des agents du pôle services à la population en partenariat avec divers acteurs locaux (centre de loisirs,...)

■ Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, la Communauté de Communes a accepté d'être l'une des structures relais pour faciliter la mise en place du **dispositif Défi Alimentaire Famille**. Ce programme, planifié en 2017, **doit permettre dès 2018 de transmettre aux familles, de manière conviviale, les clés d'une alimentation locale et de qualité.**

Pour répondre au défi de la transition énergétique

Le conseil de communauté a acté à l'automne 2017 son **engagement pour participer à l'élaboration du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).** En lien avec le Pôle de l'Albigeois et des Bastides, ce projet territorial est un outil opérationnel de coordination de la Transition énergétique, de lutte contre le changement climatique et d'adaptation du territoire.

Services Techniques

Collecte déchets ménagers

Les déchets ménagers

Sur plus de 400 points de regroupement, près de 1500 conteneurs sont mis à la disposition des habitants des 16 communes. Les 10 agents du service disposent d'un véhicule utilitaire léger, d'un utilitaire à plateau avec grue depuis 2014 et de 3 camions équipés d'une benne à ordures ménagères (BOM) pour assurer la collecte.

Parmi ces derniers, un véhicule neuf en location longue durée comme le précédent, a remplacé en 2017 une BOM acquise en 2012

Les vêtements

13 bornes blanches en Centre Tarn sont destinées à recueillir les textiles, linges et chaussures.

En accord avec les communes où elles ont été implantées, ces colonnes ont été mises en place par un prestataire privé qui en assure l'entretien et le vidage. Les produits récupérés sont ensuite traités dans des établissements spécialisés et revendus ou recyclés selon leur état. Cette filière est fortement impliquée dans une démarche environnementale et sociale. Outre l'impact favorable sur la planète, la réduction des charges du service est impacté.

Le verre

83 bornes d'apport volontaire de verre sont réparties sur le territoire.

Cela représente une densité d'une colonne pour 131 habitants alors que la moyenne en France est d'1 pour 435 habitants (1 pour 230 habitants en milieu rural). Le Centre Tarn est donc très bien doté dans ce domaine, mais malgré cela les performances de collecte ne sont pas suffisamment élevées. Le verre est collecté par Trifyl qui l'achemine à la Verrerie Ouvrière d'Albi (VOA) où il est réutilisé.

Les déchèteries

Tout ce qui ne peut pas être déposé en point de regroupement ou point d'apport volontaire doit être amené en déchèterie.

Sur notre territoire, elle est située dans la zone de la Prade à Réalmont et est ouverte les lundi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (Tél. 05 63 55 60 68). Saint-Pierre de Trivisy et Saint-Germier proposent des horaires disponibles sur **www.trifyl.com**

À noter que pour les personnes isolées ne disposant pas des moyens suffisants, la Communauté de Communes assure l'enlèvement à domicile des déchets encombrants après demande auprès de la mairie ou de la Communauté de Communes.

Le tableau suivant récapitule les tonnages des collectes en Centre Tarn :

	2016	2017
Déchets résiduels	2551	2562
Collecte sélective	674	678
Verre	323	323
Textiles / Linge / Chaussures	23	34

Malgré une réglementation qui impose à tous une baisse de production des déchets résiduels, les chiffres stagnent en Centre Tarn.

Des informations et communication pour faire appel au civisme de chacun sont développées autour de deux axes (entre autre rappel du tri dans le bulletin intercommunal) :

- Réduire les déchets à la source.
- Trier plus et mieux.

Afin d'offrir aux utilisateurs des espaces le plus agréable possible, les agents du service de collecte font leur maximum pour entretenir les emplacements et les contenants. Dans un souci d'économie, de nouvelles voies ont été explorées, ainsi, depuis 2015, les agents réparent les conteneurs fendus en les soudant avec du plastique.

Les points de regroupement sont régulièrement nettoyés et désherbés et la Communauté de Communes va mettre en place des supports d'information.

Déchèterie de Saint Germier / © Trifyl

La voirie

La Communauté de Communes gère 253 km de voirie communale classée dans le réseau de voirie d'intérêt communautaire (VIC) ; mais elle assure également une mission d'aide auprès des communes pour le conseil, la programmation et le suivi des travaux et de l'entretien des autres voies communales et chemins ruraux.

240 000€ de travaux ont été réalisés sur les voies communales (VC) et près de 400 000€ sur les voies d'intérêt communautaire (VIC). Ces travaux ont été réalisés par les entreprises CARCELLER de Réalmont et MAILLET de Lombers, titulaires du marché, ainsi que par les entreprises sous-traitantes AZAM de Fréjairolles et ALIBERT de Montredon-Labessonnié.

	VC 2015	VC 2016	VIC 2015	VIC 2016
Arifat		6 127€	37 911€	7 275€
Fauch	15 511€	10 040€	14 653€	24 057€
Laboutarié		10 600€		1 568€
Lamillarié	8 063€	6 835€	12 653€	34 103€
Lombers	25 956€	7 132€	60 653€	30 840€
Montredon-Labessonnié	90 256€	153 391€	70 273€	127 841€
Orban		19 187€	58 571€	23 962€
Poulan-Pouzols	13 922€		38 918€	17 456€
Réalmont	96 312€	45 220€	69 362€	63 537€
Ronel	7 684€	9 472€	7 039€	27 910€
Roumégoux		18 020€	7 977€	2 392€
St-Antonin-de-Lacalm	6 529€	1 257€		9 135€
St-Lieux-Lafenasse		13 368€	2 838€	36 053€
Sieurac			12 587€	
Terre-Clapier	2 991€	7 776€	6 000€	
Le Travet	2 989€	6 256€	16 258€	13 873€

VIC : Voie d'Intérêt Communautaire.
VC : Voie Communale.

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

La Communauté de Communes a recensé 2 250 installations d'assainissement non collectif sur son territoire. L'exploitation du Service d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a été délégué à la société VEOLIA EAU dont l'antenne tarnaise est basée à Puygouzon.

Diagnostics dans le tableau ci-contre :

	2016	2017
Non conforme forte pollution	47	23
Non conforme faible pollution	64	51
Non conforme sans pollution	98	78
Conforme	46	36
TOTAUX	255	188

De plus, 33 diagnostics de vente ont été effectués et 40 contrôles de réalisation (installations neuves) dont 10 dispositifs classiques, 29 micro-stations ou systèmes compacts et 1 filtre planté de roseaux.

13 dossiers ont été aidés par l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour un montant de 55 600€.

Les autres missions du pôle technique

Les marchés publics

4 marchés ont été notifiés pour un montant total de 301 777,57€ hors taxe.

Le système d'information géographique

La Communauté de Communes gère un système d'information géographique (SIG) qui permet la géolocalisation d'une multitude de données propres à notre collectivité.

Adhérente de l'association départementale TIGéo², la Communauté de Communes utilise et met à disposition du public des données d'information géographiques.

La réglementation portée par la Directive Européenne dite INSPIRE et retranscrite dans le droit français nous oblige à publier de plus en plus de données.

Les bâtiments

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté de Communes a poursuivi son investissement immobilier et après la mise en service de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Réalmont en février 2017, le pôle technique assure le suivi des travaux du DOJO à Réalmont qui ont débuté au printemps.

Le pôle gère également l'entretien de la dizaine de bâtiments qui constituent le patrimoine immobilier de la Communauté de Communes (siège, médiathèques, offices de tourisme, crèches, garages).

Centre Tarn
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Espace Intercommunal Centre Tarn

Tél. 05 63 79 21 27
Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h30

Espace multimédia

Tél. 05 63 60 45 73
Mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 18h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h
Samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Médiathèques

Antenne de Réalmont - Tél. 05 31 81 96 03
Mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 18h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h
Samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Antenne de Lombers - Tél. 05 31 81 95 64
Mercredi : 14h00-18h00 (sauf juillet août)
Samedi : 10h00-12h00 et 14h00-16h00

Antenne de Montredon-Labessonnié - Tél. 05 31 81 95 61
Mardi : 10h-13h (+ 15h-18h en juillet et aout)
Mercredi : 10h-13h et 15h-18h
Jeudi : 10h-13h (+ 15h-18h en juillet et aout)
Vendredi : 10h-13h (+ 15h-18h en juillet et aout)
Samedi : 10h-13h et 15h-18h
Dimanche : 10h-13h (de mai à sept)

Offices de Tourisme

Antenne de Réalmont - Tél. 05 31 81 96 03
En juillet et août : Du lundi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h
Dimanche de 09h30 à 12h30

Antenne de Montredon-Labessonnié - Tél. 05 31 81 95 61
Mardi : 10h-13h (+ 15h-18h en juillet et aout)
Mercredi : 10h-13h et 15h-18h
Jeudi : 10h-13h (+ 15h-18h en juillet et aout)
Vendredi : 10h-13h (+ 15h-18h en juillet et aout)
Samedi : 10h-13h et 15h-18h
Dimanche : 10h-13h (de mai à sept)

www.centretarn.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.
www.creajgraphique.com I Montredon-Labessonnié